

INDEX 2025



Egalité professionnelle

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

84/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global

84/100

1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires



48/50

2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent



15/15

3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)



11/25

4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations



10/10

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale